

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D OISE
95620 PARMAIN
Tel : 0134734211

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 16
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/11/2020

Réuni le : 03/12/2020

Sous la présidence de : Jerome Morin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2020

Numéro de la DBM : 5

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Départ de Mme AMBLAS

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la décision budgétaire modificative n°5 portant :

- d'une part sur la ventilation supplémentaire du conseil départemental : 1 000 € pour l'achat de papier, 2 706,55 € pour l'eau, 2 441,45 € pour les produits d'entretien, 800 € pour les téléphones portables
- d'autre part sur le prélèvement de 10 000 € sur le fonds de roulement pour le SRH

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0